

LYON 3^e

Numéro 7 – Hiver 2024



DOSSIER

LES SOLIDARITÉS
DANS VOTRE
ARRONDISSEMENT



UN NOUVEL ESPACE FRAIS ET SPORTIF AU PARC MANDELA !

Mercredi 13 décembre a marqué une étape importante dans la révolution paysagère du quartier de la Part-Dieu : l'ouverture au public de la première partie du parc Mandela, la pointe nord située entre les rues Flandin et Mouton-Duvernét. Ce réaménagement apportera un grand espace ouvert au public, un îlot de fraîcheur au cœur de la Part-Dieu, des espaces sportifs et de bien-être. On attend pour le projet final, d'ici fin 2024, un parc urbain de 4 hectares, 70 % de surfaces végétales à l'échelle du projet global ainsi que 464 arbres supplémentaires.



NOS CONSEILS DE QUARTIER VOUS SOUHAITENT DE JOYEUSES FÊTES



Conseil de quartier, Sans Souci dauphiné

Vous avez pu apercevoir, dans votre quartier, des habitants et habitantes distribuer des lumignons autour du 8 décembre dernier : fruit d'un projet entre les conseils de quartier et la Mairie d'arrondissement !

Cette fin d'année était l'occasion d'accueillir en Mairie les bureaux des conseils de quartier, presque tous nouvellement élus ! Un moment de retour d'expériences sur les différents projets menés par les bureaux déjà en place, de partage et de discussions conviviales autour d'un pot de fin d'année.

LA VOIE EST LIBRE : PLACE À LA FÊTE !

Le 14 octobre, la compagnie Kadia Faroux, avec des habitants des 3^e et 7^e arrondissements et la championne de boxe Anaëlle Angerville, a proposé une initiation au muay thai et un extrait du spectacle chorégraphique Erawan. Avec Studio Ganek et la plasticienne Morgane Demoreuille, vous avez été nombreux à prendre part à la création participative de Sol Fresco, œuvre phosphorescente dévoilée lors de la Fête des Lumières. Une initiation aux percussions traditionnelles guinéennes avec Bat'Afrika, ARTIS MBC et les Espoirs de Coronthie était également au programme.



Lyon 3^e

Magazine édité par la Mairie du 3^e arrondissement de Lyon
Consultable sur mairie3.lyon.fr
Mairie du 3^e – 18 rue François Garcin
69423 Lyon cedex 03
04 78 95 83 50

Directrice de la publication :
Véronique Dubois-Bertrand
Rédacteur en chef : Jérémie de Rorthais
Rédaction : Sophie Barre, Andréa Gaboardi, Clémence Letinaud, Pauline Quettier, Laura Salque

Crédits photos : Alexia Colone, Muriel Chaulet
Création magazine : AVICOM'
Impression : Courand Imprimerie
Imprimé sur papier 100% recyclé
Distribution : Milee
Tirage : 58 000 exemplaires



LE 3^E CONTINUE SA TRANSFORMATION

Madame, Monsieur,

Alors que vient de se terminer la période des vœux de bonne santé et de bonne année, nous nous tournons déjà vers le début du printemps, avec notre désormais traditionnelle **fête du printemps** et la **2^e édition à venir du Festival des Cuisines du Monde cours Gambetta**.

En 2023, de nombreux projets ont vu le jour dans notre arrondissement : la rue Flandin a été réaménagée, la pointe Nord de l'esplanade Mandela et la promenade Moncey ont été livrées, de même que la première cour nature de notre arrondissement à l'école Paul Bert. La crèche Montbrillant a été complètement rénovée, et la rue des enfants sur l'école Condorcet est désormais plus ombragée. Le super ilot Danton a pris forme, attendant encore ses dernières plantations l'hiver prochain.

L'an passé a aussi matérialisé un moment important de notre mandat avec **l'arrivée sur le territoire des bornes à compost**, plébiscitées par de nombreuses habitantes et habitants. Elles permettent de réduire d'un tiers le volume de nos poubelles voué à l'incinération, en valorisant ces biodéchets pour les agriculteurs de la Métropole.

Une nouvelle promotion du conseil des enfants, issue de 9 écoles, s'est engagée sur des projets solidaires, et le Conseil des aînés s'est installé pour travailler sur des projets intergénérationnels comme pour **la création d'un « spot sénior »**.

La place Gabriel Péri continue sa mue, grâce aux policiers et aux travailleurs sociaux mais aussi avec le lancement des premiers travaux d'apaisement de l'espace public Cours Gambetta et rue Paul Bert. Bien qu'encore en travaux, on y aperçoit déjà les premiers résultats, avec par exemple un trottoir plus élargi qui permettra une meilleure circulation des nombreux passants qui empruntent cette rue au quotidien.

La période de mi-mandat s'est déroulée en fin d'année dernière et nous a permis de rencontrer de nombreux Lyonnais et Lyonnaises afin de partager nos attentes respectives et **constater le chemin parcouru depuis 2020 pour une Ville en route vers une transition écologique et sociale**.

2024 promet de grands moments, avec le lancement des premiers travaux d'envergure inscrits à notre programmation pluriannuelle d'investissements : nouvelle salle de pratique sportive rue Saint-Marc, nouveau relais petite enfance dans le quartier de la Buire, rénovation des écoles Painlevé et Meynis, rénovation de la crèche, nouvelle rue des enfants sur la rue Dolet, le tout pensé en concertation avec les usagers concernés...

Ces quelques exemples montrent bien que **notre action s'inscrit dans le réel, dans le dialogue, et se concrétise chaque jour un peu plus sur tout l'arrondissement au service de toutes et tous**.

Véronique Dubois-Bertrand
Maire du 3^e arrondissement
Conseillère métropolitaine



SOMMAIRE

EN IMAGES	2
ÉDITO ET SOMMAIRE	3
MA VILLE PRATIQUE	4
DOSSIER	5 À 10
À LA LOUPE !	11

EN BREF	12 & 13
QUARTIERS	14 & 15
EXPRESSION DES CONSEILS DE QUARTIER	16
RETOUR SUR VOTES	17
EXPRESSION DES GROUPE POLITIQUES	18 & 19



MA VILLE PRATIQUE

INSCRIVEZ-VOUS À LETTRE D'INFO DU 3^E !

La lettre d'info numérique du 3^e est à votre disposition ! L'occasion de vous tenir au courant des événements et projets à venir dans votre arrondissement, entre deux publications de notre magazine municipal.

Un formulaire est mis en ligne sur notre site internet pour vous inscrire afin de recevoir régulièrement les nouvelles de votre arrondissement :



BORNES À COMPOST : QUE FAIRE SI JE N'AI PAS PU RÉCUPÉRER DE SEAU ?

En fin d'année 2023, les bornes à compost ont été installées dans l'arrondissement. Les distributions de seaux sont à présent terminées. Si vous les avez manquées, vous pouvez réutiliser tous les sachets en papier krafts (même avec des imprimés) de vos commerçants, ou jeter directement vos épluchures et restes alimentaires en vrac dans les bornes.

Tous les déchets alimentaires sont acceptés : thé et café, restes des repas, préparation des repas y compris la viande, produits alimentaires périmés sans emballage.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Les séances du Conseil d'arrondissement se tiennent une fois par mois environ et sont publiques. N'hésitez pas à y assister ! Les débats sont également diffusés en direct sur mairie3.lyon.fr. Une fois par trimestre, le Conseil d'arrondissement est précédé du Comité d'initiative et de Consultation d'arrondissement (CICA), qui réunit les associations du 3^e et leur permet de dialoguer avec les élus et de poser des questions sur des thématiques définies en amont lors des conseils de la vie associative et locale (CVAL).

Prochains conseils : mardi 12 mars avec un CICA à 17h30, mardi 14 mai à 18h30, mardi 11 juin avec un CICA à 17h30

QUELLES PERMANENCES À VOTRE MAIRIE D'ARRONDISSEMENT ?

Votre mairie d'arrondissement propose plusieurs permanences. Vous pouvez prendre rendez-vous sur ces créneaux :

- **Avocat conseil** : tous les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 11h à 13h et le 1^{er} et dernier samedi du mois de 9h à 11h.
- **Conciliateur de justice** : tous les vendredis après-midi de 13h45 à 16h30 (Madame Hecker) sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.
- **Défenseur des droits** : tous les vendredis, sur rendez-vous, de 9h30 à 16h30 (M. Suchan)
- **Ligue contre le cancer** : tous les 2^e mercredis du mois, de 14h à 16h.
- **FIL (Femmes Informations Liaisons)** : tous les lundis de 14h30 à 16h30





LES SOLIDARITÉS

©HHR - Bus de l'éscale solidaire, Habitat et Humanisme

Le domaine des solidarités regroupe l'aide à l'hébergement d'urgence et au logement, mais aussi l'accès aux droits de chacun : à l'eau et à l'hygiène, à l'alimentation de qualité, aux soins médicaux, à la vie sociale, à la culture et aux loisirs, à la nature... L'accès à ces droits se réalise notamment grâce à l'octroi d'aides financières diverses et à l'action des nombreuses associations soutenues par les pouvoirs publics.

La Ville agit également directement à travers ses services, notamment le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale.





Accueil de la Mairie du 3^e

ACTION SOCIALE ET SOLIDARITÉ : LA MAIRIE VOUS ACCOMPAGNE

Bien que les compétences concernant les solidarités soient réparties entre de nombreuses collectivités, la Mairie d'arrondissement joue un rôle au quotidien, que ce soit directement en lien avec les usagers ou en interne, à travers ses différentes instances.

Le **service logement** de la Mairie du 3^e reçoit les administrés, sur rendez-vous, afin de les renseigner et les conseiller sur leurs demandes de logement social.

Au-delà de cet accueil municipal, des permanences gratuites et confidentielles sont également réalisées par d'autres acteurs comme la conciliatrice de justice ou le défenseur des droits.

La conciliatrice de justice présente en Mairie du 3^e conseille les usagers sur des conflits interpersonnels.

Quant au **défenseur des droits**, il recherche des solutions, hors justice, sur les 5 compétences qui lui reviennent :

- Relations entre usagers et administrations
- Droits des enfants
- Situation de discrimination
- Déontologie des forces de sécurité
- Sécurité des lanceurs d'alerte.

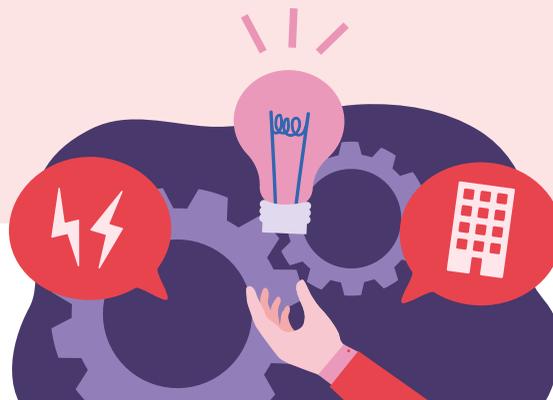


Hormis les commissions d'attribution des logements sociaux, ont lieu régulièrement sur le 3^e les **commissions d'attribution d'aides facultatives**. Ces aides ponctuelles, octroyées par le CCAS, peuvent par exemple venir compléter des dispositifs d'aide sociale, en fonction de la particularité de chaque situation.

Plusieurs commissions spécifiques ont également lieu avec les bailleurs sociaux de l'arrondissement et permettent d'aborder les situations des adresses rencontrant des problématiques et d'étudier les solutions possibles : médiation en cas de conflits de voisinage, travaux de sécurisation ou intervention de la police en cas de problématiques de sécurité.

Enfin, de nombreux acteurs associatifs agissent sur notre arrondissement, avec le soutien financier de la municipalité dans le domaine des solidarités. Pour connaître toutes les adresses utiles pour accéder à ses droits, le CCAS a publié le guide de l'urgence sociale, disponible sur le site de la Ville de Lyon.

www.lyon.fr/actualite/solidarite/lurgence-sociale-son-guide





QUESTIONS À SANDRINE RUNEL

9ÈME ADJOINTE AU MAIRE,
DÉLÉGUÉE AUX SOLIDARITÉS ET INCLUSION SOCIALE

QUELS SONT LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE LYON CONCERNANT LES SOLIDARITÉS ?

Tout d'abord, la Ville de Lyon a signé la déclaration des **droits des personnes sans-abri** initiée par la Fondation Abbé Pierre. L'objectif est de faire valoir les droits des citoyens

sans-abri, pour l'accès au logement, aux services publics et sociaux. Ainsi, la Ville accompagne les personnes sans-abri et travaille sur le long terme notamment en proposant des dispositifs auxquels elles pourraient adhérer dans la durée.

Si l'hébergement d'urgence n'est pas une compétence de la Ville, notre objectif est de répondre aux **besoins fondamentaux** des personnes, avec ou sans domicile. Nous agissons notamment sur l'alimentation et l'hygiène via le pôle alimentaire (262 repas/jour et l'accueil de 645 personnes à la cuisine des gones en 2023) et les bains-douches Delessert (Lyon 7^e).

Je suis également très attachée à la lutte contre le **non recours aux droits**. En effet, de nombreuses personnes (22% des ayants-droit) n'osent pas faire les demandes d'aides ou ne sont même pas informées de leurs droits. Pour répondre à cette problématique, la Ville développe un bouclier social municipal pour faciliter l'accès aux aides sociales, financières mais également aux loisirs, au sport et à la culture.

LE SANS-ABRISME SEMBLE ÊTRE UNE PRIORITÉ ?

En effet, même si les solidarités ne se limitent pas à la question de l'hébergement, celle-ci est l'une de nos préoccupations centrales. **La Ville a mis en place le dispositif « Zéro enfant à la rue »** et met à disposition des bâtiments

municipaux vacants aux associations pour répondre à l'urgence de certaines situations. Sur le 3^e arrondissement, 140 places sont mobilisées dans l'ancien EHPAD Villette d'Or pour des familles avec enfants. Au total, **350 places sont mises à disposition sur notre patrimoine**.

Toutefois, l'hébergement n'étant pas une compétence de la Ville, celle-ci n'a pas les moyens financiers suffisants pour faire face à l'ampleur du sans-abrisme. A ce titre, face au manque criant de places d'hébergement d'urgence, Lyon s'est jointe aux villes de Strasbourg, Paris, Bordeaux, Rennes et Grenoble, le 10 octobre 2023, pour tenter, devant leurs préfetures respectives, un recours pour inaction de l'Etat.

QUELS SONT VOS LEVIERS D'ACTION EN TANT QUE VILLE ?

En tant que Ville, nous agissons à travers les équipements communaux et le suivi des travailleurs sociaux du CCAS.

Nous luttons contre le non recours aux droits et **développons la démarche de l'« aller-vers »** pour aller à la rencontre des publics éloignés des administrations. Sur le 3^e arrondissement par exemple, en plus des maraudes réalisées par le CCAS, **la Ligne 37** parcourt les rues à la rencontre des personnes en situation d'addiction.

Nous cherchons aussi à répondre à des droits au sens large. Ainsi le CCAS permet chaque année à des seniors isolés de partir en vacances d'été ensemble, ou bien à des familles modestes de bénéficier d'entrées dans les piscines municipales ou pour des sorties culturelles. C'est important aussi de proposer cette dimension-là, au-delà de l'urgence.

262

REPAS PAR JOUR
DISTRIBUÉS EN 2023
À LA CUISINE DES GONES





Noël solidaire au foyer d'accueil Vilette d'or

FOCUS

HÉBERGEMENT D'URGENCE ET LOGEMENT : QUELS LEVIERS D'ACTIONS ?

LOGEMENT

La question des solidarités et plus particulièrement de l'hébergement est intrinsèquement liée à la disponibilité du logement. Si l'Etat demeure seul compétent pour définir les conditions de production et de gestion des logements, **la Ville et la Métropole de Lyon ont développé une politique ambitieuse pour favoriser la construction de logements abordables depuis 3 ans :**

- Objectif métropolitain de 1 000 logements en bail réel et solidaire* par an,
- Objectif de 5 000 logements sociaux par an (à horizon 2026) de manière équilibrée sur l'ensemble de la Métropole
- Objectif de 25% de logement social d'ici la fin du mandat pour la Ville de Lyon
- Relance des opérations d'aménagement notamment sur le logement abordable
- Lutte contre l'habitat indigne et insalubre
- Encadrement des loyers
- Lutte contre la vacance du logement
- Renforcement de la réglementation sur les meublés de tourisme afin d'en limiter le nombre.

HÉBERGEMENT

Les demandes d'hébergement d'urgence se réalisent via un appel au 115. Ces demandes sont ensuite réceptionnées par la Maison de la Veille Sociale. Pour pallier l'insuffisance de l'hébergement d'urgence proposé au niveau national, la Ville a pris initiative de lancer le dispositif « zéro enfant à la rue ». Il permet de prendre en charge au maximum les publics particulièrement fragiles comme les femmes avec les enfants.

SUBVENTIONS POUR LE LOGEMENT SOCIAL :

De son côté, la Ville a significativement augmenté ses subventions à destination des bailleurs sociaux, allant jusqu'à les tripler sur certains types d'opérations. Les subventions s'élèvent à 300€ par m² pour la construction de logement très social et 500€ par m² pour du logement très social en surélévation. Ces montants reflètent ainsi les défis auxquels Lyon va devoir faire face ces prochaines années.

*BRS : le Bail Réel Solidaire (BRS) est un dispositif permettant de dissocier le foncier du bâti pour faire baisser le prix des logements à l'achat, pour les foyers modestes.



3x
PLUS D'AIDES AUX BAILLEURS SOCIAUX PAR LA VILLE

ET DU CÔTÉ DU CCAS ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) apporte des solutions pour améliorer le quotidien et faire face aux difficultés de la vie. Il compte plus de 400 agents et se divise en plusieurs grands services.

LE PÔLE GÉRONTOLOGIE

Il gère notamment les **Etablissements pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et résidences municipales pour personnes âgées** ainsi que le registre Alerte et Urgence, mobilisable lors des périodes de veille fixées par arrêté préfectoral (canicule, grand froid, Covid-19...). Chaque année le CCAS organise des activités à destination des personnes âgées comme des sorties à la journée, en été, pour les séniors isolés.

LE PÔLE SOLIDARITÉS

Il assure un **service social de proximité et un travail en réseau avec les partenaires institutionnels et associatifs**.

Le CCAS accueille tous les publics et propose un accompagnement social dans plusieurs domaines (aide ponctuelle ou suivi social) : aides facultatives, domiciliation, orientation vers les épiceries sociales, Fonds d'Aide aux Jeunes... Au quotidien, les travailleurs du CCAS sont également présents dans les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML).

Le service solidarité du CCAS gère notamment les bains douches municipaux ainsi que le pôle alimentaire (restaurant, épicerie et tiers lieu). Il édite le guide de l'urgence sociale qui regroupe l'ensemble des adresses de Lyon pour accéder à ses droits.

En complément des maraudes inter-partenariales réalisées tout au long de l'année, le CCAS organise **la Nuit de la Solidarité**, une fois par an, qui permet de **recenser et d'aller à la rencontre des personnes vivant dans la rue** ainsi que de sensibiliser le grand public à la question du sans abris.



Le CCAS propose aux personnes sans domicile fixe une adresse postale. Les personnes disposent alors d'une adresse administrative qui leur permet de recevoir leurs courriers et accéder à certains droits et prestations. **En 2022, le CCAS a ainsi remis 35 533 courriers.**

Les agents du CCAS ont également réalisé 187 558 accueils physiques et accordé **901 865€ d'aides directes aux Lyonnais et aux Lyonnaises.**

En 2023, les bains douches Delessert ont permis à **228 personnes par jour en moyenne de se laver** et le pôle alimentaire, situé dans le 3^e, a distribué, en moyenne, **262 repas par jour au restaurant et a accueilli 645 personnes en cuisine** pour qu'elles puissent participer à des ateliers et préparer leurs repas.



Le Centre Communal d'Action Sociale compte également dans ses missions le signalement des situations de difficultés socio-économiques et le suivi des publics spécifiques avec les services de l'Etat, la cellule d'aide aux sinistrés, l'instruction des demandes d'aide sociale et l'élaboration de l'analyse des besoins sociaux.



INTERVIEW SILVÈRE LATAIX

12^E ADJOINT À LA MAIRE DU 3^{ÈME} ARRONDISSEMENT
DÉLÉGUÉ AU LOGEMENT ET À L'ACTION SOCIALE

— CONCRÈTEMENT, COMMENT SE TRADUIT LA POLITIQUE MENÉE DANS L'ACTION SOCIALE SUR LE 3^E ARRONDISSEMENT ?

SL : Je citerai l'ouverture du pôle alimentaire, à côté de la Part-Dieu. **Ce pôle comprend 3 lieux permettant l'accès à une alimentation de qualité pour tous, y compris pour ceux qui n'ont pas de toit :** Le restaurant social « la tablée des Gones », offre des repas de façon inconditionnelle. L'épicerie sociale « le panier des Gones », ouverte à toutes et à tous, offre à chacun la possibilité de se fournir en produits frais à des prix réduits ou prix solidaires. Le tiers lieu la « cuisine des Gones », permet aux personnes sans abri d'avoir accès au matériel de cuisine ou de participer à des ateliers collectifs.

L'objectif, au-delà de cette démarche distributive indispensable, est de travailler le « faire soi-même » qui permet de retrouver une meilleure estime de soi. C'est ainsi que l'épicerie et la cuisine participent à la réappropriation de cet aspect de la vie qui représente bien plus qu'une bonne alimentation. Elles permettent d'acquérir de nouvelles compétences, retrouver des recettes connues, partager son savoir, retrouver une confiance en soi, un pouvoir d'agir sur sa santé, une vie sociale autour de moments conviviaux. **C'est toute une philosophie autour de l'égalité d'accès à une alimentation de qualité.**

« Permettre de retrouver une meilleure estime de soi »

— POUVEZ-VOUS NOUS ÉCLAIRER SUR LA POLITIQUE MISE EN PLACE POUR LE LOGEMENT ?

SL : Le domaine du logement social et du logement en général traverse une crise sans précédent en France. A Lyon, particulièrement dans le 3^e arrondissement, le manque de disponibilité du foncier est une contrainte forte. Il n'y a quasi plus un seul m² de disponible ! Nous sommes attentifs à l'achat d'immeubles quand nous en avons l'opportunité, afin de les rénover pour **permettre la production de logements sociaux de qualité, respectueux de l'environnement, et sans artificialisation des sols.**

Toutefois, sur le 3^e arrondissement, une nouvelle résidence sociale rue de la Métallurgie a été livrée fin 2023. La signature des baux pour les nouveaux arrivants a eu lieu en décembre dernier, en mairie du 3^e, en présence de l'adjointe au logement de la ville Madame Sophia Popoff.

— AVEZ-VOUS DES SUJETS QUI VOUS TIENNENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR ?

SL : Je suis attaché à la solidarité internationale. Nous y avons participé à notre échelle, pour les victimes de guerre en Afghanistan ou en Ukraine, en participant à la récolte de dons de vêtements, de nécessaires d'hygiène et de jouets pour enfants.

Plus symboliquement, j'organise également chaque année les parrainages républicains pour les migrants résidant à Lyon. Ils sont accueillis officiellement par un parrain ou une marraine de cœur, citoyen de la République française. Ces cérémonies sont un plaidoyer pour l'amitié internationale, à travers la célébration des valeurs républicaines.



ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES : OÙ EN SOMMES-NOUS À LYON ?

L'égalité entre les femmes et les hommes est un principe constitutionnel depuis 1946. Un rapport sur la situation en matière d'égalité de genre doit être présenté par les communes chaque année.

RETOUR SUR LES ÉLÉMENTS DÉVELOPPÉS DANS LE RAPPORT 2022 :

En premier lieu, la Ville a réduit les **écarts de rémunération** entre ses salariés hommes et femmes et a mis en place une budgétisation sensible au genre, afin de penser la dimension du genre dans chacune de ses politiques publiques.

Dans le domaine du sport par exemple, la Ville a rééquilibré le soutien entre l'Open Parc masculin et l'Open 6^e Sens féminin et conditionne l'octroi des aides accordées aux clubs à des critères d'égalité. Concernant la politique culturelle, la municipalité met régulièrement à l'honneur des femmes artistes. En 2022, toujours dans un souci de représentativité, la majorité des nouvelles dénominations des espaces publics ont été attribuées à des femmes, dont l'allée Josette Maillon et l'esplanade Denis Vernay Jacob dans le 3^e arrondissement.

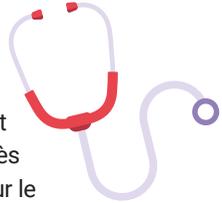
L'accès à l'emploi est l'un des enjeux majeurs identifiés. Une crèche à vocation d'insertion sociale et professionnelle a ouvert dans le 3^e, sur le site des crèches rochaix 1 et 2. Elle permet aux mères seules de bénéficier d'une garde d'enfants afin de faciliter leur recherche d'emploi. De plus, la Ville a aussi ouvert une salle de formation attenante à cette crèche. En plus des événements annuels tels que la Quinzaine de l'emploi au féminin ou le salon de la reconversion professionnelle des femmes, en 2022, la Ville a mis en place, avec ALLIES, le dispositif « à vos marques, prêtes, salariées » pour les résidentes des quartiers politique de la ville.

Dans le domaine de la santé, au-delà des actions de sensibilisation qui rythment l'année, des ateliers gratuits spécifiques aux femmes sont organisés comme dans le quartier Moncey. Dès mars 2024, la maison des femmes, implantée sur le site de l'hôpital Edouard Herriot accueillera les femmes victimes de violence.

La municipalité a également mis en place une **politique de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles** à travers le dispositif Angela* et des actions de sensibilisation avec Filactions en milieu scolaire ou dans l'espace public avec le Lien Théâtre. Au quotidien, des permanences à la Maison de Justice et du Droit, l'association *Le Mas info Droits Victimes* et les intervenants sociaux en commissariat orientent les victimes de violence.

Enfin, la Ville apporte son soutien via le **conseil pour l'égalité entre les hommes et les femmes** à de nombreuses associations. En 2022, elle a financé des actions à hauteur de 126 275€.

* dispositif qui permet aux femmes de trouver refuge chez les commerçants participant en cas de harcèlement de rue.



EN
BREF

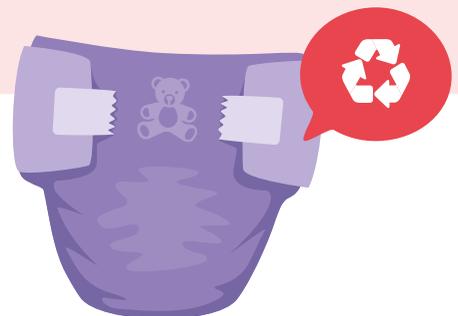


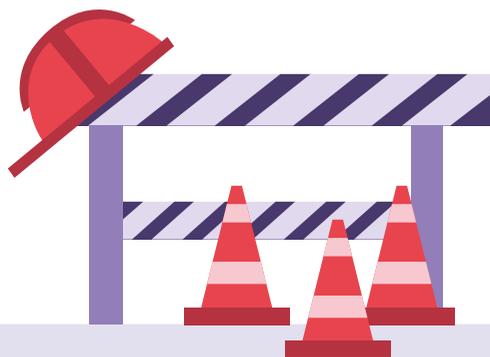
UNE COUR NATURE POUR L'ÉCOLE PAUL BERT !

Métamorphosée ! C'est l'effet que produit la nouvelle cour de l'école, dont les travaux se sont terminés en automne dernier. Du bitume en moins, de l'herbe et des arbres en plus ! **Au total, ce sont 6 arbres, 11 arbustes et 4 cépées qui ont été plantés, contre zéro auparavant.** Autres nouveautés de cet aménagement : une cabane pour se cacher, sauter, grimper, des bancs pour discuter ou goûter au calme, du relief avec une petite butte à escalader, un parcours pour déambuler en équilibre, des jardinières pour accueillir un potager pédagogique et même le lit d'un ruisseau pour observer l'eau s'écouler les jours de pluie. **80 élèves du CP au CE2 ont pu donner leur avis en amont de la conception du projet !** Prochaine étape : la transformation de la cour de la maternelle.

LES COUCHES COMPOSTABLES EXPÉRIMENTÉES DANS TROIS CRÈCHES DU 3^E

En France, 500 000 tonnes de couches sont jetées par an. Enfouies, il leur faut 400 à 450 ans pour se dégrader dans l'environnement. Incinérées, elles contribuent à la pollution atmosphérique. **Afin de transformer ce déchet en matière revalorisée pour nos sols agricoles, la Ville de Lyon et la Métropole lancent le projet des couches 100% compostables.** Cette couche éco-conçue, sans matière plastique ni perturbateur endocrinien, ressemble en tout point à une couche-bébé classique à cela près qu'elle n'est pas jetée avec les ordures ménagères mais collectée séparément puis compostée de manière industrielle. Cette expérimentation a débuté en novembre 2023 dans 10 crèches lyonnaises, dont les crèches Rochaix 1 et 2 et la crèche Boileau. Elle va se poursuivre jusqu'en juillet 2024, permettant ainsi de récolter et de revaloriser près de 30 tonnes de déchets, et sera pérennisée si les résultats sont concluants.





DES AMÉNAGEMENTS CÔTÉ OUEST DU 3^E

Les travaux d'aménagement des espaces publics se poursuivent. Pour permettre à chacun de mieux déambuler dans la très commerçante rue Paul Bert, le trottoir nord est élargi et requalifié et un contre-sens cyclable est créé. Des passages piétons sécurisés, avec des plateaux traversant de couleur claire, sont créés aux intersections entre la rue Paul Bert et les rues Moncey, Lacroix, Bonnefoi et Villeroi. Des aires de livraison sont déplacées et créés sur les rues Lacroix, Bonnefoi et Villeroi. Vos commerces restent accessibles pendant les travaux.

Pour tout renseignement sur les travaux d'aménagement, la Maison des projets Gabriel Péri vous répond du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 2 rue Gilbert Dru ou par téléphone au 04 72 10 36 00



PARRAINAGE RÉPUBLICAIN : ACCUEILLIR AU SEIN DE LA RÉPUBLIQUE

À l'occasion de la journée internationale des personnes migrantes, la Mairie du 3^e arrondissement a organisé des cérémonies de parrainage républicain. Cette tradition remonte à la Révolution française : deux citoyens ou citoyennes en parrainaient un troisième, l'accueillant ainsi au sein de la République française. En tant que membre de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA), la Ville de Lyon fait le choix de parrainer des personnes exilées pour rappeler l'importance de l'accueil inconditionnel, affranchi de toute nationalité ou statut administratif. Ces cérémonies permettent ainsi de donner un parrain et/ou une marraine à une famille, un enfant, un jeune ou une personne isolée, en rappelant que les conditions d'accueil pour les personnes exilées devraient toujours être dignes. **Ce temps symbolique témoigne donc avant tout d'un engagement moral fort, autant de la municipalité que des marraines et parrains envers des familles, des enfants, des jeunes ou des personnes isolées.**



©Xavier Pages



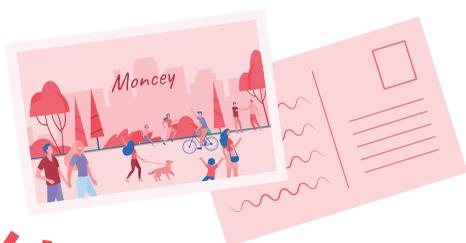
MUTUALITÉ PRÉFECTURE MONCEY

RETOUR SUR LES ATELIERS DU BLÖFFIQUE THÉÂTRE

Peut-être qu'à l'automne dernier, vous avez croisé un groupe d'individus cadres rouges à la main, nez en l'air, photographiant le quartier comme un groupe de touristes exaltés.

Prendre des photos, faire des cartes postales et s'écrire entre voisins : c'est l'expérience que le **blÖffique théâtre** a proposé à une cinquantaine d'habitants de tous âges et de toutes origines des quartiers Moncey, Péri et Guillotière pendant 8 semaines, en partenariat avec de nombreuses structures et associations complices sur ce territoire. Ils se sont retrouvés autour de **ce petit jeu pour se dépayser dans la rue d'à côté, se faire surprendre par ce que l'on voit tous les jours, rencontrer un voisin qu'on croise peut-être au coin de la rue...**

En décembre, le projet Correspondance de quartier s'est clôturé par **une exposition, itinérante, des cartes postales créées par tous les participants, tel un kaléidoscope de points de vue pour raconter la vie dans ces 3 quartiers.**



QUARTIERS



VOLTAIRE PART-DIEU

MUSÉE DES MOULAGES (MUMO) : DES ACTIVITÉS ORIGINALES POUR UNE SORTIE EN FAMILLE

Le MuMo propose toute l'année des visites et ateliers gratuits pour faire découvrir sa fabuleuse collection de copies en plâtre.

Du 17 février au 3 mars, ouverture du musée les mardis, mercredis, jeudis et samedis de 14h à 18h :

- Atelier « Dessine ta silhouette » les mardis 20 et 27 février à 14h30 (6-8 ans). 30 minutes.
- Atelier « Histoires de moulages » les jeudis 23 février et 1^{er} mars à 14h30 (à partir de 6 ans). 30 minutes.
- Animation « contes » les mardi 20 et samedi 24 février à 16h et 16h30 (2-6 ans). 30 minutes.
- Visites guidées de l'exposition Embarquement pour Délos 150 ans de fouilles dans l'île d'Apollon tous les jours d'ouverture à 14h30 et 16h. 1 heure.

Hors vacances : ouverture mercredi et samedi, 14h-18h.

Musée des Moulages

87 cours Gambetta, Lyon 3^e

musee.des.moulages@univ-lyon2.fr

ou 04 87 24 80 63

<https://www.univ-lyon2.fr/universite/mumo>

< Moulage de la Diane de Houdon, Musée des Moulages



MONTCHAT

UNE NOUVELLE RUE DES ENFANTS POUR L'ÉCOLE CONDORCET

Après une période de concertation des habitants et des élèves de l'école, les travaux de la rue Alfred de Musset ont pu être réalisés l'été dernier.

8 nouveaux arbres s'ajoutent aux 7 existants pour apporter de l'ombre, en plus des arbustes et arbrisseaux de différentes hauteurs et de la végétation basse qui viendra parfaire la couverture végétale du sol au fil des mois. Œillets de Corse, origan, géraniums ou encore corbeilles d'argent font partie des espèces vivaces plantées avec le concours de deux classes de CE2 au début du mois de décembre 2023.

Le printemps devrait donner un nouveau visage à la rue, grâce à la diversité des essences spécialement sélectionnées pour offrir une multitude de couleurs et de parfums ! A suivre, la décoration des luminaires d'éclairage public, qui seront ornés de dessins réalisés par des enfants de l'école maternelle.



VILLETTE PAUL BERT

THÉÂTRE ET CHANT PRÈS DE CHEZ VOUS



Pendant les vacances de février, découvrez les stages proposés par l'Assemblée, fabrique artistique !

Stage ados théâtre et chant

Le théâtre, ça se joue mais ça se chante aussi. Tu as entre 12 et 17 ans ? Grégoire Blanchon, comédien-chanteur, t'invite à découvrir le plaisir de chanter et jouer sur scène. Pendant cinq jours, tu vas travailler comme un pro à partir de textes et de chansons sur le thème de l'adolescence, l'amitié ou la liberté. Un stage pour développer la confiance en toi, ta créativité et ton imaginaire.

Du 19 au 23 février 2024. Horaires : 10h-12h30 / 13h30 - 16h30. Tarif : 180 euros (+20 euros adhésion)

Atelier théâtre grand-parent/enfant

Du théâtre à partager en famille. Tu as 8, 9 ou 10 ans ? Tu gardes tes grands-parents ce week-end et tu ne sais pas quoi faire avec eux ? Au programme, du théâtre toute la journée avec la compagnie Waaldé, en résidence à L'Assemblée avec leur spectacle « Les trois petits vieux qui ne voulaient pas mourir ».

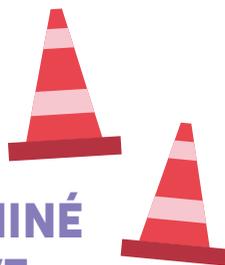
Rendez-vous le samedi 17 février 2024.
Horaires : 10h-12h/14h-17h. Tarif : 45 euros (+ 20 euros adhésion). Lieu : L'Assemblée, fabrique artistique - 17 bis rue Saint Eusèbe - 69003 Lyon
Renseignements/réservations : 04 28 29 50 02

contact@lassemblee-artistique.fr
www.lassemblee-artistique.fr



SANS-SOUCI DAUPHINÉ

LES SALLES DE LA RUE DU DAUPHINÉ FONT PEAU NEUVE



Cet hiver, la mairie du 3^e a effectué des travaux de mise aux normes et de rénovation dans les deux salles municipales de la rue du Dauphiné, régulièrement mises à disposition des associations du quartier. Ces travaux ont permis de mettre les locaux aux normes de sécurité incendie et d'accessibilité, avec notamment l'aménagement d'un nouveau sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite. Bilan de l'opération : des performances énergétiques améliorées, été comme hiver, et un meilleur confort d'usage pour les utilisateurs !



— MUTUALITÉ PRÉFECTURE MONCEY

Non communiqué

Infos : cq.mutualiteprefecturemoncey@mairie-lyon.fr
facebook.com/CQMPM

— VILLETTE PAUL BERT

Le 21 décembre dernier, le conseil de quartier a lancé une nouvelle dynamique. Un nouveau bureau a été élu, composé de 6 nouveaux membres, et de groupes thématiques (végétalisation / urbanisme / culture). Quel rôle pour notre conseil de quartier ?

- Impulser des animations de quartiers, soutenir les projets des acteurs locaux
- Encourager une citoyenneté active
- Contribuer au débat démocratique sur les grands projets de ville (BHNS, Voies lyonnaises 2 et 10, aménagement parc Mandela nord...)
- Être un relais entre les citoyens et la mairie

Parmi nos priorités pour 2024 : poursuivre la végétalisation, lancer un évènement de quartier en lien avec associations et commerçants, valoriser notre patrimoine et le cadre de vie... mais pour tout cela, nous avons besoin de vous !

Participez à cette aventure humaine conviviale et utile pour notre quartier au quotidien ! Rejoignez-nous !

Marlène, Bertrand, James, Jacqueline, Julien, Danielle.

Contact : cq.villetepaulbert@mairie-lyon.fr
facebook.com/cqvilletepaulbert

— MONTCHAT

Afin de vous rencontrer et de faire remonter vos questions, remarques et envies, au sujet de votre quartier, votre conseil de quartier organise des permanences tous les 1er mercredi du mois à la MJC Monchat, de 18h à 20h.

Par ailleurs, nous souhaitons remercier toutes les personnes du CQ ayant participé à notre distribution de lumignon le 8 décembre dernier, lumignons (accompagnés de son agréable vin chaud), offerts par la Mairie du 3e. Cette opération a été organisée par votre conseil de quartier de Montchat.

Cette année, nous nous lançons dans le projet d'installation d'une boîte à livre sur le quartier, financé par le budget participatif de la Ville de Lyon. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à participer au groupe de travail qui se forme sur le sujet en envoyant un mail à l'adresse du conseil de quartier.

Un projet d'éclairage à la demande a également été testé sur le quartier, vous pouvez en savoir plus sur le site Oye - Participez : Eclairage à la demande à Montchat.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Infos : cq.montchat@mairie-lyon.fr
Facebook : conseil de quartier de Montchat

— VOLTAIRE PART-DIEU

Notre Conseil de Quartier se félicite des derniers résultats obtenus : nous passons de 200 membres à 300 en 2 ans. Un nouveau Bureau vient d'être élu à l'unanimité jusqu'en Novembre 2025.

Président : Bernard Vallon, Vice-Présidente : Marie Noëlle Mille. Responsable Commission Culture : Marie Thérèse Pecceu accompagnée de Lauriane Perrin, Jean Michel Burlaud (aussi Ambassadeur pour les nouveaux arrivants), Véronique Vermandel et Bernard Vallon. Responsable Commission Urbanisme : Marie Noëlle Mille accompagnée de Louis Boulieu, Véronique Vermandel et Bernard Vallon. Le vendredi 22 Septembre dernier, dans le cadre de la semaine Bleue des Séniors, notre Conseil de Quartier « Artisdici » a organisé avec succès au Palais de la Mutualité des Chants de tous les temps avec 2 remarquables Artistes : Agnès Bacconnier et Sarah Mikovski. La 2^{ème} édition de ce spectacle, était gratuite et ouverte à tous sur inscription.

Le mardi 5 décembre 2023 dans le cadre de la fête des Lumières : une distribution gratuite de Lumignons a été effectuée au marché du Mardi de la Place Guichard avec nos amis du Conseil de Quartier Mutualité/Préfecture/Moncey.

Contact : cq.voltairepartdieu@mairie-lyon.fr
facebook.com/ConseilDeQuartierVoltairePartDieu

— SANS-SOUCI DAUPHINÉ

En novembre dernier, une nouvelle équipe bureau s'est mise en place pour une durée de 2 ans : Corinne Barret (Présidente), Sylvaine Aubert, Robert Bensemoun, Pascale Boury, Michel Raphaël Comby, Nathalie Corpet, Isabelle Dervahian, Antoine Ferron, Hripsimé Salbashyan. Nous continuerons à impulser et à dynamiser la vie de notre quartier par des projets valorisants pour et avec nos habitants. Cette année, nous candidapons pour un projet nommé «les arbres de mon parc» dans le cadre d'un APICQ (Appel à Projet en faveur des Initiatives des Conseils de Quartier). Un projet porté par une équipe de la Commission Nature en Ville & enjeux écologiques qui mettra en valeur les arbres du parc Sisley en partenariat avec des écoles du quartier et la MJC. Ce projet se clôturera par un après-midi festif samedi 1er juin avec une exposition des travaux réalisés par les enfants. Projet en cours : Les actions pour la rénovation du Square Fusier ont débuté. Les évènements suivants seront reconduits pour passer à nouveau des moments de partage et de bonne humeur ; fête de printemps, ramassage citoyen de déchets, fête du quartier. Nous comptons sur vous habitants, pour nous proposer de nouvelles idées de projets.

Contact : cq.sanssoucidauphine@mairie-lyon.fr
[facebook/cdqsanssoucidauphine](https://facebook.com/cdqsanssoucidauphine)

Pour connaître le conseil de quartier dont vous dépendez et vous inscrire : mairie3@mairie-lyon.fr



CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 9 NOVEMBRE 2023

RÉNOVATION DE LA SALLE PROTON DE L'AUDITORIUM : C'EST VOTÉ !

La salle Proton est une salle de spectacle de l'Auditorium qui n'avait fait l'objet d'aucun aménagement ou presque depuis son ouverture en 1975. Les travaux votés lors du conseil de novembre prévoient la reprise complète de l'isolation thermique et acoustique, la création d'une centrale de traitement d'air et de chauffage dédiée et acoustiquement adaptée, la mise à plat du sol, l'équipement de gradins télescopiques permettant une flexibilité d'utilisation de la salle, et la création d'une mini-régie suspendue. De quoi accueillir dans les meilleures conditions public et musiciens !

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 9 NOVEMBRE 2023

FACTE DE LA POLITIQUE FUNÉRAIRE : LE CONSEIL MUNICIPAL DONNE SES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2023-2026

Le funéraire est depuis longtemps à Lyon associé à la gestion paysagère des cimetières, à un cadre de vie soigné et agréable, en hommage aux défunts. La Ville de Lyon a souhaité définir un cadre stratégique de sa politique funéraire pour 2023-2026. Ainsi, l'exécutif municipal réaffirme que le service public funéraire est un bien commun, qui mérite une politique d'investissement ambitieuse, et s'engage à lutter contre la hausse de prix. La gestion du funéraire est construite autour de deux piliers structurant : la justice sociale et la transition écologique. En termes de justice sociale, la Ville a comme priorités :

- Le développement d'une tarification sociale et progressive des concessions funéraires, pour un cimetière qui puisse accueillir dignement tous les défunts.
- L'amélioration des funérailles des personnes isolées et/ou dépourvues de ressources, en partenariat avec des acteurs locaux engagés.
- Le développement des carrés confessionnels pour faire vivre un cimetière laïc, universaliste ouvert aux croyants et aux non-croyants.



RETOUR SUR VOTES

Sur la transition écologiques, plusieurs mesures sont prévues, notamment :

- Un plan d'investissement pour la renaturation de cimetières
- La création d'une trame verte à la Guillotière
- Un ferme pédagogique à Loyasse
- La labellisation «Refuge de biodiversité» par la LPO de tous les cimetières lyonnais
- La création d'un «carré naturel» permettant d'être inhumé dans une prairie

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT DU 5 DÉCEMBRE 2023

LE PLAN HANDICAP 2023-2026 DE LA VILLE DE LYON EST ADOPTÉ



La Ville de Lyon a adopté son premier plan handicap lors du conseil de décembre. Un document élaboré au terme d'une démarche partenariale avec les élus, les directions opérationnelles de la Ville, la commission communale d'accessibilité, et les représentants des personnes en situation de handicap. Tous ont pu émettre des observations, soumettre des amendements, et proposer de nouvelles actions. Le plan handicap de la Ville de Lyon est organisé autour de 5 axes stratégiques :

- Réduire la dette d'accessibilité de la Ville de Lyon
- Promouvoir une ville à hauteur de tous les enfants
- Agir pour d'avantage d'autonomie au quotidien
- Renforcer le pouvoir d'agir des personnes handicapées
- Travailler à une collectivité exemplaire dans son fonctionnement

100 actions sont répertoriées, pour certaines à mettre en place, pour d'autres à consolider. Le plan est consultable sur [lyon.fr](https://www.lyon.fr)

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



MAJORITÉ

Les écologistes

En ce début d'année 2024, le groupe des élus et élues écologistes du 3^{ème} arrondissement vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Inauguration de la pointe Nord de l'esplanade Mandela, dévoilement des premiers principes d'aménagement du boisement rue Bouchut, lancement de deux chantiers majeurs de rénovation tertiaire : les actualités concernant la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Part-Dieu ont été nombreuses ces dernières semaines. L'occasion de rappeler les logiques qui guident notre action concernant l'aménagement de ce quartier.

Tout d'abord, s'adapter au réchauffement climatique. Lyon subit particulièrement fortement certains effets du réchauffement climatique. Les épisodes de canicule - déjà éprouvants avec des températures autour de 42°C cet été - sont amenés à se multiplier, durer plus longtemps, à des températures plus élevées. Il est donc nécessaire d'adapter l'aménagement à cette réalité. Or, les fortes températures sont empirées par la densité des constructions et la présence de surfaces bitumées, qui emmagasinent la chaleur. A l'inverse, la végétation permet localement de diminuer légèrement les températures et d'apporter de l'ombre. Construire moins, végétaliser plus sont donc deux impératifs. C'est un enjeu de sécurité des populations : garder une ville vivable pour les années à venir. C'est pourquoi nous avons décidé dès le début du mandat de diminuer le programme de construction sur la ZAC Part-Dieu. Nous avons réduit

d'environ 100 000 m² la surface à construire (soit l'équivalent d'environ 3 fois la tour « Oxygène »). Nous végétalisons également autant que possible. En 2025 et 2026 seront notamment inaugurés une place végétalisée Place des Martyrs de la Résistance, la zone Sud de l'esplanade Mandela, un boisement dense en végétaux sur la rue Bouchut. A terme, la place du Lac verra sa surface doublée, par une extension sur le terrain de l'actuelle Cité Administrative d'Etat.

Ensuite, aller vers une construction plus respectueuse de l'environnement. Nous incitons donc les promoteurs à rénover le bâti existant plutôt que démolir pour reconstruire. En effet, et même si cela peut complexifier les chantiers, cela permet de considérablement réduire l'utilisation du béton, dont la fabrication contribue fortement au réchauffement climatique. Cela limite aussi nettement les déchets (gravats de la démolition), la consommation de ressources (sable, gravats, calcaire, ...), et bien entendu tout le trafic de camions lié à l'acheminement du béton ou l'évacuation des déchets. 2 opérations de rénovation ont ainsi été mises en avant récemment : Audessa rue Desaix ou Primatverat à l'intersection rue Part-Dieu / rue Garibaldi.

Pour autant, le quartier et plus largement la Ville ne sont pas épargnés par la crise du logement. C'est pourquoi nous favorisons, pour les emplacements qui restent à construire ou rénover, la construction de logements plutôt que de bureaux. Considérant également que la construction de bureaux, en concentrant l'activité économique dans le centre-ville, génère elle-même de la tension

sur le logement, mais également sur les infrastructures de transport.

Difficile d'évoquer le logement et le quartier de la Part-Dieu sans avoir un mot pour les jeunes migrants qui se sont réfugiés au Square Sainte-Marie Perrin et qui sont désormais mis à l'abri. Le groupe des écologistes n'ignore pas les difficultés que leur présence a pu causer au quotidien. Les migrations de populations qui fuient la guerre ou des conditions climatiques devenues insupportables sont un défi posé à notre société, dont tout laisse à penser qu'il ira en s'intensifiant. Sans naïveté sur les difficultés que cela peut poser, et à rebours de l'esprit de la loi immigration qui vient d'être votée, les écologistes seront toujours pour la mise en œuvre de la seule politique humainement acceptable : l'accueil.

David Clerc, Sylvie Corbel-Copin, Grégory Doucet, Véronique Dubois-Bertrand, Arthur Duvivier, Akif Ekinci, Marie-Loup Fall-Guérin, Monique Guérin, Silvère Lataix, Bertrand Maes, Michael Maire, Julie Nublat, Philippe Petiot, Isabelle Prin, Philomène Récamier, Marion Sessiecq, Steven Vasselin, Marie Vidal, Emmanuel Vivien

[lesecologisteslyon.fr](https://www.lesecologisteslyon.fr)



Lyon en Commun

N'ayez pas peur

La terre de France est historiquement une terre d'accueil et de solidarité. Son patrimoine génétique est riche de ses origines multiples. Dans le 3^{ème}, et au-delà, nous défendons cette tradition humaniste lyonnaise, celle de la Guillotière, celle de Notre-Dame de la Pitié-du-Pont, et ne renonçons à rien, sur le square Perrin, comme ailleurs. Et nous sommes rejoints par des femmes et des hommes de bonne volonté, de tous bords, qui n'ont pas peur de l'autre. C'est Saint-Matthieu qui disait « N'ayez pas peur », c'eût pu être Jaurès. La France, Lyon, le 3^{ème}, c'est cela en vérité : des valeurs républicaines supérieures aux appartenances. La Fraternité de notre devise vise à l'universalité, elle ne suppose pas de trier quiconque en fonction de son lieu de naissance.

Et d'ailleurs, le Président de la République n'a-t-il pas, avec son nouveau Gouvernement Attal, aménagé un hébergement d'urgence pour une droite à l'héritage en ruines et qui a dépassé la frontière républicaine ? Qu'il daigne alors étendre aussi sa main magnanime aux enfants et aux familles à la rue, d'où qu'elles viennent.

Lyon en Commun 3^e : Nouria Mahmoudi, Nicolas Planchon, Thibaud Roche, Martine Souvignet

Groupe Socialiste, la gauche sociale et écologiste

Depuis 2021, nous menons une action inédite pour aider les personnes les plus vulnérables. C'est vrai pour les personnes à la rue, pour qui nous créons des hébergements supplémentaires et un

accompagnement social pour les aider à sortir durablement de la rue. Notre action vise également les personnes migrantes car de nombreuses familles avec enfants sont sans solution. C'est plus de 300 enfants qui dorment dehors à Lyon. Face à cela notre mobilisation est totale : bien que ce ne soit pas de la responsabilité de la Ville, nous mettons à disposition nos bâtiments et nos services. Pourtant, et malgré notre engagement, cette situation indigne ne pourra cesser que si l'État débloque enfin les moyens...

Amandine Barioz-Planche, Jacques Balandjian, Stéphanie Léger

Parti Communiste Français

Les communistes du 3^{ème} vous souhaitent une bonne année 2024 !

Par des actions concrètes, par la formation, par l'échange et par la mobilisation, nous construisons un avenir meilleur.

Plus d'infos :
hugo.patouraux@mairie-lyon.fr
Hugo Patouraux, Parti Communiste Français

OPPOSITION

Droite, Centre et Indépendants – Pour Lyon

Non communiqué

Etienne Blanc, Béatrice de Montille, Thierry Ricard, Goveille Tandonnet et le groupe «Pour Lyon» Richard Brumm, Carole Bruillon

Groupe Progressistes et Républicains Lyon

Il faut renouer le dialogue

Après une année 2023 difficile et conflictuelle, notre arrondissement a besoin que se renoue le dialogue entre les institutions et les habitants. Que chacun se sente écouté et représenté.

Que notre diversité, cette richesse qui a toujours su nourrir le 3^e arrondissement de la confluence de ses énergies soit reconnue, acceptée et valorisée, loin du prêt-à-penser idéologique.

Notre arrondissement a besoin que se renoue le nécessaire dialogue citoyen, respectueux de chacun et soucieux de tous pour s'adapter au monde d'aujourd'hui et de demain, sans abandonner personne en route.

Guy Corazzol, Georges Képénékian, Catherine Panassier

Contact :

progressistes.republicains@gmail.com



Fête du printemps

| 23 Mars



PLACE
GUICHARD

A PARTIR
DE 15H

Animations et
concert
gratuits !

 VILLE DE
LYON | **3^e**